



Guide d'acteurs qui accompagnent la parentalité en Hautes-Pyrénées

1^{er} édition septembre 2017

Ce livret a été réalisé par le Pôle Parentalité-Enfance-Jeunesse
de la Caf des Hautes-Pyrénées

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| La Parentalité dans les Hautes-Pyrénées | 3 |
| Les dispositifs | 5 |
| Lieu d'accueil Enfant-Parents (LAEP) | 5 |
| Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) | 6 |
| La Médiation Familiale | 7 |
| Espace de Rencontres | 8 |
| Aide et Accompagnement à Domicile (AAD) | 9 |
| Point Information Famille (PIF) | 10 |
| Les Centres Sociaux | 10 |
| Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents : REAAP | 11 |
| Acteurs Parentalité dans le département 65 | 12 |
| ADMR | 12 |
| Association Départemental pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Hautes-Pyrénées | 14 |
| AIREL : Association intercommunale de rencontre enfance-loisirs | 15 |
| Amicale Laïque de Barousse | 16 |
| Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) | 17 |
| Association des Paralysés de France-Délégation des Hautes-Pyrénées (APF) | 18 |
| Autisme 65 | 19 |
| Caisse des écoles de la ville de Lannemezan - Mairie de Lannemezan | 20 |
| Caisse des écoles de la ville de Tarbes - Soutien à la parentalité dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE) | 21 |
| Centre de loisirs de Maubourguet (CLM) | 22 |
| Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) | 23 |
| Centre social Arc en Soleil- Caisse des Allocations Familiales | 24 |
| Centre social Henri IV- Caisse des Allocations Familiales | 25 |
| Contact en Midi Pyrénées | 26 |

| | |
|--|----|
| Coup de Pouce Solazur | 27 |
| Ecoles des Parents et des Educateurs des Hautes-Pyrénées (EPE) | 28 |
| Familles Rurale Du Magnoac (AFR) | 29 |
| Jumeaux et Plus 65 | 30 |
| La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)- Ville d'Aureilhan..... | 31 |
| La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) - Ville d'Odos | 32 |
| La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) - Ville de Vic-en-Bigorre..... | 33 |
| La Passerelle | 34 |
| LAEP Atelier de Geppetto - Ville de Tarbes | 35 |
| LAEP Conseil Départemental | 36 |
| LAEP « Les petits loups en balade » | 37 |
| Les Maisons Départementales de la Solidarité (MDS)..... | 38 |
| Médianes..... | 40 |
| Pyrène Plus | 41 |
| Point Jeune « Laub'Ado » - Service Jeunesse et Vie Citoyenne Mairie de Tarbes | 42 |
| Points Parents / Habitants -Service Jeunesse et Vie Citoyenne Mairie de Tarbes | 43 |
| Portes Ouvertes | 44 |
| Service Vie Citoyenne Jeunesse - Mairie de Lourdes..... | 45 |
| Solidarité avec les Gens du Voyage 65 (SAGV) | 46 |
| Syst'aime | 47 |
| Tom Pouce | 48 |
| Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)..... | 49 |

La Parentalité dans les Hautes-Pyrénées

Le soutien des parents dans l'exercice de leur fonction parentale est inscrit dans les politiques familiales depuis la fin des années 1990. Ainsi, plusieurs dispositifs visant à accompagner les parents dans leur rôle et leurs responsabilités éducatives ont été développés :

- ☺ Les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)
- ☺ Les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)
- ☺ La Médiation Familiale
- ☺ Les Espaces de Rencontre
- ☺ Les services d'Aide et d'accompagnement à domicile (AAD)
- ☺ Les Points Information Familles (PIF).

Dans le département, divers acteurs proposent des actions qui ont comme objectif principal de soutenir le lien parent-enfant et plus spécifiquement d'accompagner le parent dans l'exercice de ses différentes responsabilités en confortant ses compétences et ses capacités (éducation de l'enfant au sein de la famille ; santé, scolarité, ouverture culturelle de l'enfant..). Ces actions s'insèrent dans ces dispositifs parentalité.

Outre le développement de ces dispositifs, l'Etat et la Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) se sont fixés comme objectif de mettre en place une politique parentalité au plus près de la réalité des familles, en partenariat avec les principales institutions concernées. Ainsi, en juillet 2014, a été installé le **Comité Départemental de Soutien à la Parentalité (CDSP)** des Hautes-Pyrénées associant le Conseil Départemental, l'Education Nationale, le GIP Politique de la Ville Tarbes Lourdes Pyrénées et la MSA.

En 2015, le CDSP a réalisé un diagnostic partagé des besoins des familles et des professionnels en matière d'accompagnement à la fonction parentale. Ce travail a permis de déterminer des axes stratégiques d'intervention prioritaires qui sont intégrés dans le cahier des charges des actions d'appui et d'accompagnement des parents de l'appel à projets commun à la CAF, l'Etat, le Conseil Départemental, l'Education Nationale et le GIP politique de la ville Tarbes Lourdes Pyrénées.

Ce diagnostic partagé a également servi de base à l'écriture de l'axe parentalité du **Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF)**, signé en mai 2016.¹

1 Signataires du SDSF : La Préfète des Hautes-Pyrénées, le Président du Conseil Départemental, le Directeur de la CAF, le Président du CA de la CAF, le Directeur de la MSA Pyrénées Sud, le Directeur des Services Académiques, la Présidente de l'Association des Maires, la Présidente des CCAS, Le Président du TGI, la Présidente de l'UDAF, la Présidente de l'Ecole des parents et des Educateurs et la Directrice du CIDFF.

Lors des différentes rencontres avec les acteurs parentalité, des questions liées à la connaissance mutuelle, à des collaborations possibles et à la formation ont souvent été abordées. C'est pour répondre à ces questions qu'est lancée la création du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents- 65 (REAAP), piloté par la Caf et ses partenaires.

Le REAAP a vocation à rassembler tous les acteurs de terrain, proches des familles, qui développent des actions en s'adaptant aux évolutions des questions éducatives et qui accompagnent les familles face aux changements de la fonction parentale. Ces réseaux, créés à l'issue de la Conférence de la Famille en 1998, existent partout en France et partagent des principes communs répertoriés dans une Charte Nationale.

Le REAAP doit permettre la mise en réseau d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et à mettre en valeur leurs capacités dans le respect et le soutien. Il a pour objectif de favoriser les échanges en vue d'une mutualisation des bonnes pratiques par des temps de rencontre, des événements ou des formations.

Un des objectifs prioritaires du REAAP est de favoriser la circulation et la diffusion de l'information. Ainsi, ce guide a été réalisé afin de repérer et mieux connaître les acteurs qui opèrent dans le domaine de la parentalité. Le répertoire d'acteurs qui apparaissent dans le **guide n'est pas exhaustif** ; il s'agit d'un premier recensement des acteurs qui perçoivent un financement dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité par une ou plusieurs institutions signataires du Schéma Départemental des Services aux Familles.

Il est souhaité que la prochaine édition du guide puisse être plus complète, grâce à la mise en place d'une labellisation des actions « parentalité » adhérant à la Charte REAAP, avec ou sans contribution financière.

La CAF, en tant qu'institution chargée de l'animation des acteurs et des actions parentalité, pilote le REAAP en associant plusieurs partenaires : L'Etat (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations-DDCSP), le Département, l'Education Nationale et le GIP-Politique de la Ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées.





Les dispositifs

Lieu d'accueil Enfant-Parents (LAEP)

Les LAEP sont des espaces d'accueil et d'échanges pour les familles. Ils favorisent l'échange et le jeu entre parents et enfants, permettant l'éveil et la socialisation de l'enfant. Les LAEP apportent un appui aux parents dans leur rôle de premiers éducateurs. Ils sont ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial. Leur fréquentation est gratuite, fondée sur le volontariat et le respect de l'anonymat.

Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accompagnement des parents dans les questionnements à propos du développement de l'enfant : sommeil, alimentation, étapes clé du développement...

Objectifs :

- ☺ Conforter la relation Enfants/Parents.
- ☺ Valoriser le parent dans son rôle : mise en confiance de ses compétences.
- ☺ Favoriser la socialisation de l'enfant et préparer son autonomie.
- ☺ Rompre l'isolement social des parents.

Qui est concerné ?

- ☺ Tous les **parents des enfants de moins de 6 ans** qui souhaitent partager un moment de jeu et/ou d'activité avec son enfant, en présence des professionnels formés à l'écoute.



Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité offre, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants et les jeunes ont besoin pour réussir leur scolarité.

Les différentes actions CLAS peuvent proposer des ateliers éducatifs, culturels, artistiques qui contribuent à l'épanouissement et à la réussite des enfants et des jeunes.

Elles s'exercent dans un cadre laïque, non prosélyte, assurant la mixité garçons et filles.

Les actions se déroulent en dehors du temps scolaire. Elles sont gratuites ou avec une participation financière symbolique.

Objectifs :

- ☺ Favoriser la régularité et l'organisation du travail scolaire (méthodologie).
- ☺ Encourager l'envie de lire, d'apprendre, le plaisir de la découverte.
- ☺ Renforcer la motivation pour la scolarité et renforcer la confiance des enfants et des jeunes dans leurs capacités de réussite.
- ☺ Développer les liens Ecole-familles- enfants pour favoriser la réussite scolaire.

Qui est concerné ?

- ☺ Les enfants et les jeunes rencontrant des difficultés dans le parcours scolaire de l'école élémentaire au lycée.
- ☺ Les parents y trouvent un accueil, des conseils, un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité et peuvent participer ainsi que s'impliquer dans l'encadrement des actions.



La Médiation Familiale

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet d'aborder les problèmes liés à un conflit familial, de prendre en compte les besoins de chacun et particulièrement de ceux des enfants, dans l'esprit de coresponsabilité parentale.

La Médiation Familiale est mise en œuvre par un **médiateur familial**. Il est un professionnel qualifié, formé à l'écoute et à la négociation, dont le rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes.

La Médiation Familiale peut être aussi ordonnancée par le Juge des Affaires Familiales (JAF).

Un premier entretien d'information est gratuit. Pour les séances de médiation, une participation familiale est demandée ; elle est modulée selon les ressources de chaque parent à l'aide d'un barème national. Les séances de médiation familiale sont prises en charge par l'aide juridictionnelle pour les personnes qui en sont bénéficiaires.

Objectifs :

- ☺ Elle permet de restaurer ou de préserver le lien familial en acceptant l'intervention impartiale d'une tierce personne : le médiateur familial.

Qui est concerné ?

- ☺ les parents en situation de rupture, séparation et/ou divorce.
- ☺ les grands parents qui souhaitent garder des liens avec les petits enfants.
- ☺ Les adolescents.



Espace de Rencontres

L'**espace de rencontres** propose un lieu, extérieur au domicile de chacun des parents, pour maintenir, préserver ou rétablir la relation entre l'enfant et le parent chez qui il ne réside pas habituellement ou un tiers (grands-parents ou fratrie, notamment).

Le recours à l'espace de rencontres est préconisé dans les situations où une relation enfant-parents et/ou l'exercice d'un droit de visite est interrompu, difficile ou conflictuel, y compris dans les situations de violences conjugales.

Les Espaces de Rencontres sont encadrés par des professionnels psychologues cliniciens, thérapeutes familiaux et travailleurs sociaux.

Objectifs :

- ☺ Contribuer au maintien des relations entre un enfant et ses parents ou un tiers.
- ☺ Reconstruire des liens avec l'enfant avec lequel le parent ne vit pas dans des bonnes conditions.
- ☺ Offrir une sécurité à la rencontre, un soutien et un accompagnement de l'enfant et des parents.

Qui est concerné ?

- ☺ Les enfants et leurs parents (père et mère), grands-parents, frères et sœurs et toute personne proche de l'enfant bénéficiant d'un droit de visite.
- ☺ des familles dont cette mesure est ordonnée par un magistrat, principalement le juge aux affaires familiales et le juge des enfants.



Aide et Accompagnement à Domicile (AAD)

L'aide et l'accompagnement à domicile constitue une aide temporaire en direction des familles qui ont à surmonter des difficultés ponctuelles (séparation, maladie d'un parent ou d'un enfant, naissance..).

L'AAD est assurée par des professionnels formés (AVS : auxiliaire de vie sociale et TISF : Technicien d'intervention sociale familiale) qui interviennent à domicile pour soutenir les parents dans les relations avec les enfants, les conseiller sur l'organisation et l'entretien de la maison.

L'intervention se déroule en présence des parents et peut se dérouler sur une période généralement de 6 mois mais pouvant aller jusqu'à 2 ans pour certaines situations.

Les services d'aide et d'accompagnement agréés par la Caf déterminent l'intervention en fonction des besoins de la famille.

Objectifs :

- ☺ Soutenir les familles dans des difficultés ponctuelles (grossesse, naissance, maladie, séparation, décès...).
- ☺ Soutenir les parents engagés dans une démarche d'insertion.
- ☺ Replacer le parent dans son rôle de parent et l'aider à surmonter la difficulté.

Qui est concerné :

- ☺ L'AAD peut être proposée aux familles lors de moments délicats ou d'événements pouvant bouleverser l'équilibre familial.
- ☺ L'AAD est financée par la Caf et intervient en dernier ressort pour les familles allocataires avec enfant à charge ou attendant le premier enfant, sans aucune autre possibilité d'aides par une mutuelle ou un autre organisme.
- ☺ Une participation financière des familles est obligatoire et définie sur la base d'un barème national selon les revenus.



Point Information Famille (PIF)

Le Point Info Famille accueil, informe et oriente les familles dans tous les domaines de la vie familiale de la naissance jusqu'à la prise en charge des ascendants : santé, travail, logement, médiation familiale, prestations légales et sociales, démarches administratives ou associatives.

Le rôle du PIF est de favoriser l'accès à toutes les familles à l'information et de simplifier leurs démarches quotidiennes en leur proposant un point d'information accessible, susceptible de les orienter rapidement et efficacement vers les structures adéquates.

Objectifs :

- ☺ Favoriser l'accès à l'information et simplifier les démarches quotidiennes en proposant une information accessible.
- ☺ Orienter les familles rapidement et efficacement vers les structures adéquates.

Qui est concerné ?

- ☺ Toutes les familles

Les Centres Sociaux

Les Centres Sociaux sont des lieux ouverts aux habitants d'un quartier qui proposent des actions d'accueil et d'accompagnement social de projets visant à l'amélioration de la vie de chacun avec la participation active de tous.

Par l'accompagnement réalisé auprès des familles, les Centres Sociaux constituent un levier de soutien à la fonction parentale. La plupart des Centres Sociaux sont composés d'une équipe de travailleurs sociaux qui proposent plus concrètement aux familles un accompagnement dans des situations temporairement difficiles (séparation, difficultés financières..) et aussi pour répondre aux questions éducatives et parentales.

Un référent familles mène des actions avec et pour les parents.

Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents : REAAP

Le REAAP n'est pas un dispositif mais un **réseau d'acteurs** qui contribuent à conforter les parents dans leur rôle d'éducateur principal de leurs enfants.

Les actions REAAP sont de natures diverses (groupes de parole, ateliers parents-enfants, sorties culturelles ou de loisirs, conférences-débats...) et ont en commun le même objectif : accompagner les parents en valorisant leurs compétences parentales.

Animé par les services de l'Etat, le Conseil Départemental, la Caf, l'Education Nationale et le GIP-Politique de la Ville Tarbes-Lourdes –Pyrénées (pour les projets développés sur les quartiers prioritaires ou de veille), le REAAP est un outil pédagogique et financier à destination des professionnels (associations, collectivités et institutions), leur permettant de mettre en place des actions pour accompagner la parentalité au sens large et dans toute sa diversité.

Des appels à projets sont lancés annuellement pour financer des actions dans ce cadre. Cependant, des actions non financées par les fonds REAAP peuvent toutefois solliciter une labellisation REAAP.

La Caf est chargée de la coordination et de l'animation du REAAP



Acteurs Parentalité dans le département 65²



² en date de la publication
du guide et par ordre alphabétique

ADMR

L'**ADMR** est un réseau français associatif au service des personnes depuis plus de 70 ans. Près de 2950 associations, représentées par 105 000 bénévoles et 100 000 salariés, sont implantées sur toute la France.

L'**ADMR** apporte des services à l'ensemble de la population, pour apporter une aide au quotidien, de la naissance à la fin de vie, pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

Les familles confrontés à des changements : maladie, hospitalisation, décès, grossesse difficile, difficultés dans les relations parent-enfant... peuvent être soutenues par l'ADMR pour :

- ♣ les tâches matérielles : entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas ;
- ♣ le rôle éducatif : toilette et repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs ;
- ♣ la gestion du foyer : démarches administratives, aide à la gestion du budget, aide à la conciliation familiale/vie professionnelle.

L'ensemble des services proposés : Ménage, repassage, garde d'enfants, maintien à domicile, téléassistance, soins infirmiers à domicile, livraison de repas, Micro-crèches.

Les services sont assurés sur toutes les communes du département.

Adresse : ADMR

27, avenue des forges, CS 20143,
65001 TARBES Cedex

 05.62.36.73.40

 info.fede65@admr.org

www.federation.admr.org

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par la Prestation de Service d'aide et d'accompagnement à domicile :

Interventions AVS (auxiliaire de vie sociale) et TISF (technicien d'intervention sociale et familiale) lors des situations spécifiques (naissance, grossesse, décès, insertion...) et dans le cadre d'une indisponibilité temporaire des parents constatée par un diagnostic de besoins.



Association Départemental pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Hautes-Pyrénées

L'**ADSEA** met en place des actions de protection de l'enfance et de l'adolescence (AEMO) et un service de médiation familiale.

Personne contact : Mme CERVEAUX Véronique

Adresse : 27, rue de Gonnès,
65 000 TARBES

 05.62.93.04.35

 secretariat@adsea65.fr

www.mediationfamiliale65.org

1. Service de Médiation Familiale financé par le dispositif parentalité «Médiation Familiale » :

Le service de médiation familiale proposé par l'**ADSEA** est accessible de façon spontanée ou par voie juridique. Un Médiateur Familial diplômé propose des entretiens individuels aux couples afin d'aboutir à l'élaboration d'un projet d'entente.

2. Actions d'accompagnement à la parentalité financées par des fonds parentalité :

- ♣ Ciné-débat



AIREL : Association intercommunale de rencontre enfance-loisirs

L'association **AIREL** intervient dans les Vallées d'Aure et du Louron. Elle développe plusieurs activités dont l'objectif principal est de créer une dynamique sur le territoire et favoriser les échanges entre parents.

L'association bénéficie d'une reconnaissance en tant qu'Espace de Vie Social (EVS).

L'**Airel** mène aussi des actions de loisirs par la gestion et l'animation des ALSH dans l'accueil périscolaire et extra scolaires (2 à 17 ans) et propose de temps d'animation dans les salles d'attente des PMI (Lannemezan et Saint-Lary).

Personne contact : Mme SAHUC Hélène

Adresse : 7, rue Coustalet,
65240 CADEAC

☎ 05.62.98.63.8

✉ airel-65@orange.fr

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ **Ateliers de communication avec son enfant** : psychomotricité, apprentissage de langage de signe « signe 2 mains », « shiat-su do-in », méthode 3C « contrôle calme, concentration » Communication bienveillante, Kamishibai, animation tapis de lecture.
- ♣ **Echanges débat entre parents** (exemple de thèmes abordés : « l'autorité », « la communication non violente », ...)
- ♣ **Action « Paroles d'ados »** : groupes de paroles entre parents, groupe de paroles entre ados, groupes d'échange parents/ados,
- ♣ **Conférences** : « les jeunes et les écrans ».



Amicale Laïque de Barousse

L'Amicale Laïque de Barousse est une association qui propose aux parents des actions favorisant le lien parents/enfants en dehors de la maison, pendant les temps du centre de loisirs. L'association propose un espace convivial d'échanges entre parents. Elle permet de renforcer le dialogue parents/adolescents dans une optique préventive.

Personne contact : Mme DELPRAT Muriel

☎ 06.86. 65. 35. 44

Mme RENARD Cécile – Responsable de l'Association

☎ 06.80.85.75.45

Adresse : Pôle Jeunesse,

65370 LOURES BAROUSSE

☎ 05.62.99.26.25

✉ ets.drolles@wanadoo.fr

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ Animation jeux Parents/ Enfants
- ♣ « Café des parents »
- ♣ Conférence-Débat

Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)

L'**AFEV** à Tarbes propose différentes actions auprès des jeunes, allant de l'école primaire jusqu'au lycée. Ces actions visent à accompagner les jeunes dans leur scolarité (accompagnement individualisé au domicile ou au sein des établissements scolaires) mais aussi leur permettre de participer à des activités culturelles, manuelles et sportives.

Personne contact : Mme BENTOT DA SILVA Marcia

Adresse : 1 ; rue Lautréamont,

65000 TARBES

 05.62.44.42.13

07.71.04.45.08

 marcia.bentodasilva@afev.com

<http://afevtarbes.wordpress.com>

<https://www.facebook.com/afev.tarbes.92>

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par la Prestation de Service CLAS :

L'**AFEV** mène des actions CLAS dans différents secteurs de Tarbes et Bordère-sur-Echez. Elles sont proposées aux élèves des écoles primaires, collèges et lycéens dont certaines visent spécifiquement l'accompagnement à la scolarité auprès d'enfants du voyage.

Les familles des enfants bénéficiaires des accompagnements CLAS font partie intégrante du projet.

La participation des jeunes dans les actions est gratuite pour les familles.



Association des Paralysés de France-Délégation des Hautes-Pyrénées (APF)

L'APF propose un accueil physique et téléphonique pour toutes les personnes en lien avec le handicap.

Il permet aux pairs d'échanger entre eux sur leurs histoires, leurs parcours et leurs expériences, mais aussi, il confère un soutien dans les moments difficiles, de doute, de prises de décision et leur apporte des réponses à leurs questions.

Ce lieu permet de rompre l'isolement que génèrent parfois le handicap et les difficultés de la vie et permet aux aidants et à la personne handicapée elle-même de prendre un moment de répit.

Personne contact : Mme LE GALLIOTTE Odile

Adresse : ZI, Route de Auch,
65690 AUREILHAN

 05 62 93 86 07

 odile.legalliotte@apf.asso.fr

Actions» d'accompagnement à la parentalité « Parhand'taise » financées par les fonds REAAP :

- ♣ Rencontres thématiques
- ♣ Soutien psychologique des parents
- ♣ Groupe de parole, d'échange
- ♣ Conférence - Réunion débat (exemples de thèmes abordés : « La différence »)



Autisme 65

L'association **Autisme 65** accompagne les parents afin d'améliorer leur qualité de vie et de renforcer le partenariat avec les professionnels. Son travail de guidance vise ainsi à valoriser le potentiel et les compétences de parents tout en leur apportant un soutien moral et des conseils pratiques dans leur gestion et organisation de la vie quotidienne.

L'association permet d'aider à la mise en relation et la médiation avec les partenaires et les institutions. Elle facilite l'accès des parents à des moments de répit et de loisirs et à trouver toutes les informations d'actualité liées à l'autisme (législation, méthodes éducatives...).

Personne contact : Mme RUIZ LASSERRE Vanessa

Adresse : 5, rue de Belfort,

65000 TARBES

 05.62.53.17.37

06.37.30.06.94

 autisme65@orange.fr

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ Ateliers collectifs proposés au sein de l'action groupes de rencontre « Un père à la rencontre de pairs ».

Caisse des écoles de la ville de Lannemezan - Mairie de Lannemezan

La Caisse des écoles de la ville de Lannemezan propose des actions d'accompagnement à la parentalité dans l'objectif de créer du lien entre les parents et les enfants, dans un souci de mixité et ouverture vers des familles d'origines différentes. Elles se déroulent dans le Local Jeunes ou sur les groupes scolaires.

1. Actions d'accompagnement à la parentalité financées par la Prestation de Service CLAS :

La Caisse des Ecoles de Lannemezan propose des actions CLAS dans l'ensemble des écoles de la ville.

Personne Contact : Mme BERNIER Carine

Adresses : 308, rue Alsace Lorraine
65300 LANNEMEZAN

 05.62.99.13.33

 carine.bernier65@gmail.com

2. Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

♣ « Parents voyage » : atelier cuisine parents/enfants

Personne contact : FOURTEAU Christine

Adresse : Local Jeune, 33, rue Michelet,
65300 LANNEMEZAN

 05.62.98.55.39
06.17.36.87.58

 christine.fourteau@gmail.com



Caisse des écoles de la ville de TARBES - Soutien à la parentalité dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE)

Le Programme de Réussite Educative est un outil des politiques éducatives territoriales qui s'inscrit dans le Projet Educatif Local de la Ville. Il intervient prioritairement sur les quartiers Politiques de la ville de Tarbes.

L'accompagnement proposé par le PRE, aux enfants ou aux jeunes en fragilité, se fait sur orientation professionnelle et se traduit par l'élaboration « d'un parcours personnalisé », co-construit par l'ensemble de la communauté éducative, dont les parents qui sont les premiers éducateurs. Ensemble, cette communauté éducative cherche à faire évoluer favorablement une situation plus ou moins complexe, pour l'enfant et ses parents, en tenant compte des ressources du territoire et de la famille.

Le Programme de Réussite Educative a notamment pour vocation de renforcer les compétences des parents sur leurs responsabilités parentales (droits et devoirs), de les rendre autonomes en renforçant leur pouvoir d'agir et de leur favoriser l'accès aux droits.

Personne contact : Mme DELGADO Dominique

Adresse : Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès, BP 1329,
65000 TARBES

 05.62. 44.38.18

06.24.96.53. 54

 coord_pre@mairie-tarbes.fr

Actions « Soutien à la parentalité dans le cadre du Programme de Réussite Educative financées par les fonds REAAP :

- ♣ Accompagnement individuels
- ♣ Actions intermédiation famille/professionnels
- ♣ Action intrafamiliales parents/enfants (Exemple de thèmes abordés : « Apprivoiser le numérique », « Arrêtons de démotiver les enfants », « La place de la culture dans le parcours éducatif de l'enfant »...) Selon les années, des ateliers collectifs peuvent être mis en place : cuisine,...



Centre de Loisirs de Maubourguet
Groupe Scolaire Fernand Camecasse
65700 MAUBOURGUET
Tél. : 05-62-43-03-11

Centre de loisirs de Maubourguet (CLM)

L'association **Centre de Loisirs de Maubourguet (CLM)** propose un Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) aux enfants scolarisés aux écoles de la commune.

Le **CLM** propose des activités périscolaires ayant pour objectifs de permettre à l'enfant de développer ses savoir être et ses savoir-faire et de favoriser l'expression de son potentiel.

Personne contact : M. SEMEILLON Laurent

Adresse : Groups scolaire Fernand Camecasse,

65700 MAUBOURGUET



05.62.43.03.11



centredeloisirs-maubourguet@wanadoo.fr

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par le dispositif CLAS :

Le CLM propose des actions CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) pour les familles ayant des difficultés dans la scolarité de leurs enfants.

Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF)

Le **Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles** met en place un vaste programme d'accompagnement des familles. Plusieurs services sont proposés par le CIDFF des Hautes-Pyrénées : information juridique en droit de la famille, médiation familiale, accueil des femmes victimes de violence, groupes d'échange et de discussion...

Dans le cadre du soutien à la parentalité, le CIDFF développe différentes actions en partenariat avec différentes institutions : Action « Ateliers après la séparation » dans le cadre de la GIPA (Garantie d'impayés pensions alimentaires), accueil psychologique pour femmes victimes de violences avec ou sans enfant...

Adresse : 6, rue Arthur Rimbaud, Résidence Baudelaire,
65000 TARBES

☎ 05.62.93.27.70

✉ cidff65@orange.fr

www.infofemmes.com

1. Service de Médiation Familiale financé par le dispositif parentalité « Médiation Familiale » :

Le service de médiation familiale proposé par le CIDFF est accessible de façon conventionnelle ou judiciaire. Un Médiateur Familial diplômé propose des entretiens individuels aux personnes en situation de séparation afin d'aboutir à l'élaboration d'un projet d'entente.

☎ 05.62.93.31.31

✉ eliane.mattera.cidff65@orange.fr

2. Actions d'accompagnement à la parentalité financées par le fond REAAP :

- ♣ Groupes de discussion et d'échange lié à l'accompagnement à la parentalité
- ♣ Rendez-vous individuels avec un psychologue pour femmes victimes de violences avec un accueil des enfants effectué par une éducatrice des jeunes enfants.

3. Le CIDFF est labellisé Point Info Familles (PIF)



Centre social Arc en Soleil

Caisse des Allocations Familiales

Le **centre social Arc en Soleil** situé sur le quartier de Laubadère est géré par la Caf des Hautes-Pyrénées. Il contribue à l'insertion sociale des habitants, aux développements des liens sociaux, de la citoyenneté.

Le centre social favorise l'accès aux droits des familles les plus en difficultés par un accueil personnalisé sur rdv (naissance, séparation, décès...) y compris l'instruction des demandes de RSA.

Un accès libre à internet est mis à la disposition des usagers afin de rendre possible les démarches en ligne.

Le centre social Arc en Soleil compte avec un « référent familles » chargé de valoriser la fonction parentale et soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Public : Familles du Nord de Tarbes et agglomération avec enfants à charge.

Personne contact : Mme GESTA Hélène

Adresse : Boulevard Garigliano - 65000 Tarbes

 08.10.25.65.10

 actionsocialefamilles65@caf.fr

1. Actions parentalité financées par la Prestation de Service Animation Collectives Familiales :

- ♣ Groupe d'échange
- ♣ Actions Parents-Enfants
- ♣ Groupes d'activités de parents

2. Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ Journée familles,
- ♣ Formation/sensibilisation des parents et des professionnelles
- ♣ Réalisation de projets collectifs en famille (exemple : Projet familles Saint Herblain en partenariat avec le Point Parents de Laubadère).



Centre social Henri IV - Caisse des Allocations Familiales

Le **centre social Henri IV** situé sur le quartier d'Henri IV est géré par la Caf des Hautes-Pyrénées. Il contribue à l'insertion sociale des habitants, aux développements des liens sociaux, de la citoyenneté

Le centre social favorise l'accès aux droits des familles les plus en difficultés par un accueil personnalisé sur rdv (naissance, séparation, décès...) y compris l'instruction des demandes de RSA.

Un accès libre à internet est mis à la disposition des usagers afin de rendre possible les démarches en ligne (naissance, séparation, décès...).

Le centre social Henri IV compte avec un « référent familles » chargé de valoriser la fonction parentale et soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Le centre social propose un accueil spécifique et personnalisé pour les familles confrontées à un événement récent (naissance et décès) dans le cadre de l'offre globale des services Caf.

Public : Familles du Sud de Tarbes et agglomération avec enfants à charge.

Personne contact : Mme GESTA Hélène

Adresse : Rue Bernard Palissy,

65000 TARBES

 08.10.25.65.10

 actionsocialefamilles65@caf.fr

Actions parentalité financées par la Prestation de Service Animation Collectives Familles :

- ♣ Groupe d'échange
- ♣ Actions Parents-Enfants
- ♣ Groupes d'activités de parents



Contact en Midi-Pyrénées

L'association **Contact en Midi-Pyrénées** propose aux parents dont le fils ou la fille est homosexuel, bisexuel ou transsexuel :

- ♣ Une ligne d'écoute anonyme pour bénéficier d'une aide ou d'un soutien dans la démarche de compréhension ou d'acceptation de cette situation.
- ♣ Des entretiens avec un psychologue ou d'autres parents concernés par l'acceptation de l'homosexualité dans la vie familiale.
- ♣ Des groupes d'écoute et de parole entre parents.

L'association propose également :

- ♣ Des journées en milieu scolaire et éducatif.
- ♣ Des journées de sensibilisation des parents et des professionnel-le-s (formations) animés par Jean-Michel PUGNIERE, psychologue et docteur en psychologie.
- ♣ Des cinés-débats et des conférences sur le harcèlement en milieu scolaire et l'acceptation de l'orientation sexuelle.

Personne contact : M PUGNIERE Jean-Michel, coordinateur

Mme DECHAUMET Kalina, assistante coordinatrice et administrative

Adresse : 24, bis rue Sainte Anne - 31000 TOULOUSE

 05.61.55.43.86

 associationcontactmp@gmail.com

www.asso-contact.org/31

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ Entretiens individuels ou en famille,
- ♣ Conférence débat et « Ciné-débat »,
- ♣ Journées de sensibilisation des professionnel-le-s éducatifs et des parents.



Coup de Pouce Solazur

L'association **Coup de Pouce** propose une écoute et un soutien des parents dans leur rôle parental, les accompagne et les met en lien avec d'autres partenaires : école, assistante sociale, PRE....

Coup de Pouce participe à la vie du quartier Solazur-Debussy par l'organisation des activités interculturelles (Temps festifs, Carnaval, sorties culturelles, journal de quartier...) dans l'objectif de « vivre ensemble ».

Personne contact : Mme SIMONIAN Françoise

Adresse : 10, rue Charles Perrault
65000 TARBES

 06.62.73.80.21

 coupdepouce65@gmail.com

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par le dispositif CLAS :

L'association met en place des actions CLAS au sein de la Cité de Solazur. Elle propose un accompagnement à la scolarité pour les enfants des écoles primaires du quartier et leurs familles.



Ecoles des Parents et des Educateurs des Hautes-Pyrénées (EPE)

L'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE) accompagne les parents et leurs enfants et adolescents dans leurs réflexions, les aide à exprimer leurs questionnements et à trouver leurs propres réponses.

L'action de l'EPE permet de faire émerger et de soutenir les compétences parentales.

Personnes Contacts : Mme GOMBERT Josette, Présidente
Mme Valérie PERPIGNAN, Coordonnatrice

Adresse : 12, avenue Bertrand Barère,
65000 TARBES

☎ 05.62.51.25.93

✉ ecoledesparents65@gmail.com

www.ecoledesparents.org

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ **Entretiens psychologiques** individuels (sur RDV),
- ♣ **« Café des Parents » et Groupes d'échanges** (exemple thèmes : « l'adoption », « L'autorité », Le respect », « Les dangers d'internet, la cyberdépendance/l'addiction », « l'enfant précoce »...).
- ♣ **Ciné-Débat**,
- ♣ **Formations** à destination des professionnels.



Familles Rurale Du Magnoac (AFR)

L'Association **Famille Rurale (AFR) du Magnoac** contribue au développement d'un environnement favorable aux familles en milieu rural. Elle s'appuie et tient compte des attentes et des préoccupations des familles et tente de les accompagner dans leur vie de tous les jours ainsi que dans leur mission d'éducation.

L'AFR bénéficie d'une labellisation en tant qu'Espace de Vie Sociale.

Adresse : BP 11 – Ancien Collège,

65230 CASTELNAU-MAGNOAC

 05.62.39.84.10

 famille-rurale-magnoac@orange.fr

Actions parentalité financées par la Prestation de Service CLAS :

L'AFR propose également une action CLAS pour les enfants et leurs familles de Castelnaud-Magnoac.



Jumeaux et Plus 65

L'association **Jumeaux et Plus 65** a été créée par des parents ayant des naissances multiples dans l'objectif d'informer les nouveaux parents et de leur apporter un soutien moral et matériel.

L'association propose aux parents des temps de rencontre et d'échange permettant ainsi de prévenir les difficultés liées à la parentalité d'enfants multiples.

Personne contact : GALIAY Cathy

Adresse : 11, route de Pontac,
65380 OSSUN

 06.72.06.80.24

 jumeaux.ad65@gmail.com

Actions financées par des fonds parentalité :

- ♣ Actions entre parents
- ♣ Groupe d'échange,
- ♣ Actions Parents-Enfants



La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) - Ville d'Aureilhan

La **MJC** est une association permettant de partager, de faire vivre et de transmettre les valeurs fondamentales de l'éducation populaire, favorise et valorise la mixité sociale, les relations intergénérationnelles et interculturelles.

La **MJC** offre des services qui encouragent l'initiative, la responsabilité et la pratique citoyenne. Elle propose des ateliers et animations diverses, ludiques et culturels, pour les enfants ainsi que des temps d'animation communs parents-enfants-bénévoles.

La **MJC d'Aureilhan** propose dans ce cadre des actions à destination des familles dans le cadre d'un accompagnement à la fonction parentale.

Personne contact : Mme LOIRAT Frédérique / Mme SALABERT Laurie

Adresse : 16, bis rue Jules Guesde,

65800 AUREILHAN

 05.62.38.04.46

 mjcaureilhan@gmail.com

www.mjcaureilhan.fr

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ Ateliers « Parents-Enfants » : Sous la forme d'animations « hors les murs » délocalisées sur le quartier des Cèdres, la MJC d'Aureilhan propose des parents-enfants autour de la lecture, du conte et de l'écriture.



La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) - Ville d'Odos

La **MJC** est une association permettant de partager, faire vivre et transmettre les valeurs fondamentales de l'éducation populaire, favorise et valorise la mixité sociale, les relations intergénérationnelles et interculturelles.

La **MJC** offre des services qui encouragent l'initiative, la responsabilité et la pratique citoyenne. Elle propose des ateliers et animations diverses, ludiques et culturels, pour les enfants ainsi que des temps d'animation communs parents-enfants-bénévoles.

Personne contact : Mme LARRERE Sabrina

Adresse : 3, rue de Bigorre,

65310 ODOS

 05.62.45.07.42

 mjcodos@wanadoo.fr

www.mjcodos.fr

Actions parentalité financées par la Prestation de Service CLAS :

La **MJC d'Odos** propose une action CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) pour les enfants et leurs familles résidants sur la commune d'Odos.



La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) - Ville de Vic-en-Bigorre.

La **MJC** est une association permettant de partager, faire vivre et transmettre les valeurs fondamentales de l'éducation populaire, favorise et valorise la mixité sociale, les relations intergénérationnelles et interculturelles.

La **MJC** offre des services qui encouragent l'initiative, la responsabilité et la pratique citoyenne. Elle propose des ateliers et animations diverses, ludiques et culturels, pour les enfants ainsi que des temps d'animation communs parents-enfants-bénévoles.

La **MJC de Vic-en-Bigorre** est labellisée Espace de Vie sociale (EVS). C'est un lieu d'expérimentation et d'innovation sociale au plus près des habitants.

Personne contact : Mme PETCHOT Sira

Adresse : 17, rue Barere de Vieuzac,
65500 VIC EN BIGORRE

 05.62.31.61.00

 mjc.pij.vic@wanadoo.fr

www.mjcvic.fr

1. Actions parentalité financées par la Prestation de Service CLAS :

La MJC de Vic-en-Bigorre propose une action CLAS pour les familles résidentes à Vic-en-Bigorre.

2. Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ Groupe de parole/groupe d'échange des parents d'adolescents : espace de réflexion, d'information et d'échanges autour de la parentalité où les parents y sont encouragés dans leur rôle de parents et peuvent y acquérir des clefs de communication avec leurs enfants.

La Passerelle

L'association **La Passerelle** propose des actions CLAS pour les familles des enfants scolarisés en primaire et collège aux écoles de la commune de Barbazan Débat.

Action parentalité financées par la Prestation de Service CLAS.

Personne contact : Mme LEPAGE Monique

Adresse : Ecole Paul Verlaine (1^{er} étage),
2, rue de l'égalité,
BARBAZAN DEBAT

 05.62.33.96.98

 ass.lapasserelle@orange.fr



LAEP « Atelier de Geppetto » Ville de Tarbes

L'Atelier de Geppetto est un lieu d'écoute et de rencontre proposant des moments d'échanges aux parents et leurs enfants autour de divers ateliers. Il est géré par le Centre Communal d'Action sociale (CCAS) de la ville de Tarbes.

Accueillant responsable : Mme ADAM Séverine

Adresse : 26 bd du 8 mai 1945,
65000 Tarbes

☎ 05.62.37.21.88

✉ atelierdegeppetto@mairie-tarbes.fr

Ouverture : sur inscription, du lundi au vendredi de 8h à 12h et du 14h-17h

Les samedi de 8h à 12h.



Geppetto se balade dans plusieurs quartiers de la ville de Tarbes de 9h à 12h, sans inscription.

- ♣ Les mardis : Point Parents, 26 Bd de l'Armagnac (quartier Laubadère)
- ♣ Les jeudis : Ferme Fould, Rue de Broglie (quartier Ormeau- Bel Air)
- ♣ Les vendredis : Foyer Scotto, Rue Vincent Scotto, (quartier Solazur)

Action d'accompagnement à la parentalité financée par la Prestation de Service LAEP



LAEP Conseil Départemental

Le Lieu d'accueil enfant-parent géré par le Département propose deux antennes avec des modalités d'intervention différentes.

Accueillante responsable : Mme GEORGES Catherine

 05.62.56.74.41

1. La Courte Echelle » est un lieu d'écoute, de parole et de socialisation autour du jeu libre.

Adresse : 37 boulevard du Martinet - 65000 Tarbes

Ouverture : Les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 11h30 et les mardis de 15h à 18h

2. « La Petite Récré » est un lieu de rencontre et d'écoute favorisant les échanges autour d'animations et d'activités d'éveil. La Caf est partenaire de l'action LAEP menée par « la Petite Récré » par la mise à disposition du personnel et d'un local adapté.

Adresse 1 : Locaux de la DSD, 9,
Cité Mouysset - 65000 Tarbes

Ouverture : Les lundis de 15h à 18h

Adresse 2 : Locaux de la CAF « Arc en Soleil », Laubadère,
1 bd Garigliano - 65000 Tarbes

Ouverture : les mercredis de 9h à 12h et les jeudis de 15h à 18h

Action d'accompagnement à la parentalité financée par la Prestation de Service LAE



LAEP « Les petits loups en balade »

Les Petits Loups en Balade est un lieu d'accueil Enfants-Parents **itinérant** géré par la Crèche Les petits loups de Vic-en-Bigorre.

Le LAEP va à la rencontre des familles sur les communes de :

- ♣ Andrest, Castelanu RB, Lafiltole, Nouilhan, Lascazères et Saint-Sever de Rustan, (aux salles des fêtes),
- ♣ Rabastens et Montaner (salles des associations).

Ouverture : De 9h30 à 12h

Accueillant responsable : M. DEROSIER Arnaud

Adresse : 67, rue Françoise Dolto,
65500 Vic-en-Bigorre

☎ 05.62.96.73.26

✉ laep5@orange.fr

www.facebook.com/lespetitsloupsenballade

Action d'accompagnement à la parentalité financée par la Prestation de Service LAEP



Les Maisons Départementales de la Solidarité (MDS)

Acteur de proximité des politiques d'action sociale du Département et engagé dans la démarche de Développement Social Local (DSL), **la Maison Départementale de la Solidarité (MDS)** du territoire conduit et réalise, en partenariat, en collectif, en favorisant la co-construction et la participation des habitants et des personnes, des actions de soutien à la parentalité.

Ses actions sont créées en fonction des besoins exprimés par les familles accueillies à la MDS, des ressources territoriales existantes et mobilisables. Elles peuvent être menées conjointement avec des partenaires présents sur le territoire (communes, Caf/MSA, associations, écoles...) mais aussi avec d'autres services du Département (Service Jeunesse Vie Associative, Médiathèque, service Culture, Bâtiment...).

Ainsi, que ce soit au travers de supports très variés (loisirs, sport, sorties, groupes de paroles, réseau, théâtre, alimentation, actions santé...), que ces supports s'inscrivent ou pas dans le cadre de dispositifs « labélisés » (LAEP, départs en vacances, actions collectives...), les objectifs de ces actions menées par les MDS sont d'accompagner et de soutenir le parent ou l'adulte référent dans l'exercice de ses différentes responsabilités vis-à-vis de l'enfant, de réaliser ces actions avec la participation active des parents et des enfants et d'inscrire ces actions dans la réalité territoriale de proximité (partenaires associatifs ou institutionnels présents, réseau, ressources locales). Dans ce cadre-là, la MDS du territoire est aussi un interlocuteur quotidien et un opérateur de proximité pour les partenaires du réseau parentalité.

Les Maisons Départementales de Solidarité sont ouvertes tous les jours de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h sans rendez-vous.

MDS Agglomération Tarbaise :

- ♣ Site Les Bigerrions (accueil sur RDV : Mouysset, Tournay)
37 Boulevard du Martinet - 65000 TARBES
 05 62 53 34 65  mds.lesbigerrions@ha-py.fr
- ♣ Site Gaston Dreyt (accueil sur RDV : Ossun (PMI)
Impasse de la Moisson - 65000 TARBES
 05 62 56 73 02  mds.gastondreyt@ha-py.fr
- ♣ Site Saint-Exupéry (accueil sur RDV : Aureilhan (PMI)
8 Rue du Comminges - 65000 TARBES
 05 62 53 19 80  mds.saintexupery@ha-py.fr

MDS Pays des Gaves et Haut-Adour :

- ♣ Site de Lourdes Accueil sur RDV : St-Pé-de-Bigorre, Luz-Saint-Sauveur, Cauterets
19 Boulevard Roger Cazenave - 65100 LOURDES
 05 62 94 07 62  mds.paysdesgaves@ha-py.fr
- ♣ Site de Bagnères de Bigorre (ouvert au public de 8h45 à 12h et sur RDV de 13h30 à 17h)
13 Rue Caubous - 65200 BAGNERES DE BIGORRE
 05 62 95 23 21  mds.hautadour@ha-py.fr
- ♣ Site Argelès-Gazost (ouvert au public de 8h45 à 12h et sur RDV de 13h30 à 17h)
1 Chemin de l'Herbe - 65400 ARGELES GAZOST
 05 31 74 37 10

MDS Coteaux Lannemezan-Neste-Barousse (accueil sur RDV : Arreau, Castelnaud-Magnoac, Trie-sur-Baïse, Loures-Barousse)
325 Rue Thiers - 65300 LANNEMEZAN
 05 31 74 35 10  mds.clnb@ha-py.fr

MDS Val d'Adour (accueil sur RDV : Rabastens-de-Bigorre, Maubourguet)
445 Avenue Jacques Fourcade - 65500 VIC EN BIGORRE
 05 62 96 74 23  mds.valdadour@ha-py.fr



Médianes

L'association **Médianes** met en place des actions de médiation culturelle permettant de soutenir les fonctions parentales en impliquant les parents dans l'organisation et l'animation de ces actions.

L'association propose son action dans des espaces de proximité sur les quartiers Mouysset et Bel-Air.

Personne contact : M. BENESEY Alain

Adresse : 1, rue Davezac Macaya,
65000 TARBES

 05.62.93.11.33

 medianes2@orange.fr

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ Atelier de Médiation culturelle et parentalité
- ♣ Sorties de découvertes de lieux et d'espaces culturels

Pyrène Plus

L'association **Pyrène Plus** gère différents services d'aide à domicile sur l'ensemble du département :

- ♣ Le SAAD : service d'aide et d'accompagnement à domicile des familles pour l'aide dans les actes et activités de la vie quotidienne et l'accompagnement auprès des enfants, garde à domicile...
- ♣ Le SAAD aux personnes âgées et/ou en situation de handicap : travaux ménagers courant, courses, la réalisation et l'aide à la prise des repas, l'aide à l'habillage... Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et l'équipe spécialisée Alzheimer (ESA).
- ♣ Autre services : ménage et repassage, portage de repas, service de téléassistance, gestion d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Adresse SAAD aux Familles

Pyrène Plus

31, rue Eugène Ténor B.P 30126 - 65001 Tarbes Cédex

☎ 05.62.44.03.22

✉ secretariat.tf@pyreneplus.com

www.pyreneplus.net

Pour les autres services contacter les antennes :

| | | |
|----------------------|------------------|--|
| Tarbes | ☎ 05.62.44.03.20 | ✉ s.champagne-courade@pyreneplus.com |
| Argelès-Gazost | ☎ 05.62.97.29.84 | ✉ pyrene.argeles@pyreneplus.com |
| Bagnères -de-Bigorre | ☎ 05.62.95.12.35 | ✉ pyrene.bagneres@pyreneplus.com |
| Lannemezan | ☎ 05.62.98.33.16 | ✉ pyrene.lannemezan@pyreneplus.com |
| Lourdes | ☎ 05.62.94.93.39 | ✉ pyrene.lourdes@pyreneplus.com |
| Vic-en-Bigorre | ☎ 05.62.93.64.79 | ✉ pyrene.vicbigorre@pyreneplus.com |

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par la Prestation de Service Aide et accompagnement à domicile :

Interventions AVS (auxiliaire de vie sociale) et TISF (technicien d'intervention sociale et familiale) lors des situations spécifiques (naissance, grossesse, décès, insertion...) et dans le cadre d'une indisponibilité temporaire des parents constatée par un diagnostic de besoins.



Point Jeune « Laub'Ado » - Service Jeunesse et Vie Citoyenne Mairie de Tarbes

Le **Point Jeune Laub'ado** est une structure municipale de la ville de Tarbes qui accueille des jeunes entre 12 et 17 ans.

Il participe à la mise en œuvre de la politique jeunesse de la ville dont les principaux enjeux sont :

- ♣ favoriser l'accès aux loisirs pour le plus grand nombre de jeunes,
- ♣ mettre en place des actions autour de l'engagement et de la citoyenneté,
- ♣ impliquer les parents dans l'offre éducative de leurs enfants.

Actions parentalité financées par la Prestation de Service CLAS :

Le Point Jeune Laub'ado propose aussi une action CLAS pour les collégiens et les lycéens du quartier de Laubadère.

Personne contact : M. ALAQUI Samir

Adresse : 26, rue Guynemer,
65000 TARBES

☎ 05.62.36.31.68

✉ jeunesse.nord@mairie-tarbes.fr



Points Parents / Habitants -Service Jeunesse et Vie Citoyenne Mairie de Tarbes

Les **Points Parents/ Habitants**, structures municipales tarbaises, sont des lieux d'accueil, de discussion et d'échange ouverts aux familles et aux habitants sur les quartiers de Tarbes. Ils proposent un programme d'actions, d'accompagnement et de soutien à destination de tous. Des médiatrices sociales sont chargées de l'accueil et de l'accompagnement des personnes. Les Points Parents s'inscrivent dans une démarche partenariale et partagée avec les différentes institutions (Education Nationale, Caf, GIP, etc...).

Personnes à contacter :

♣ **Points Parents / Habitants Sud (Bel Air/ Ormeau) :**

Mme LAVILANIE Christèle : Coordonnatrice, médiatrice sociale parentalité

☎ 06.78.09.43.36

✉ pointparents.nord@mairie-tarbes.fr

Mme Dominique POQUE : médiatrice sociale habitants

☎ 06.78.09.40.39

✉ mediationsud@mairie-tarbes.fr

♣ **Points Parents / Habitants Nord :**

Mme Michèle PICO : médiatrice sociale parentalité

Adresse : 26, boulevard de l'Armagnac,

65000 TARBES

☎ 05 62 55 12 89

✉ pointparents.nord@mairie-tarbes.fr

Mme Elodie BARBE: médiatrice sociale habitant ✉ mediationnord@mairie-tarbes.fr

♣ **Points Parents / Habitants Ouest (Solazur/ Debussy) :**

Mme Brigitte IBANEZ : médiatrice sociale parentalité

☎ 05 62 54 35 80

✉ mediationouest@mairie-tarbes.fr

Mme Elodie BARBE: médiatrice sociale habitant ✉ mediationnord@mairie-tarbes.fr

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ Activités Parents-Enfants (sorties, animations de quartier, etc),
- ♣ Actions entre parents / habitants (projets communs, etc),
- ♣ Temps de rencontre/d'échange entre familles et enseignants,
- ♣ Formation des parents et des habitants sur des projets.



Portes Ouvertes

L'association **Portes Ouvertes** a été créée pour répondre aux besoins d'alphabétisation des personnes d'origine étrangère résidant en France.

Par l'apprentissage de la langue et de la culture française, Portes Ouvertes aide à l'intégration, à l'insertion professionnelle, à la création des liens sociaux et au renforcement de l'autonomie des personnes d'origines étrangères.

Dans le domaine de l'accompagnement à la fonction parentale l'association porte différents projets (lutte contre l'illettrisme, proposition d'interprétariat en milieu scolaire) soutenus notamment par le GIP Politique de la Ville. Cette mission vise la remobilisation des parents dans leur rôle d'éducateur afin de réduire les risques de décrochage et d'échecs scolaires de leurs enfants et ainsi de dédramatiser les relations avec les institutions scolaires et de familiariser les parents avec ces derniers.

Personne Contact : Mme LASSUS Elisabeth / Mme ANBARI Kenza / Mme ALONSO Odile

Adresse : 18, cité Mouysset,
65000 TARBES

☎ 05.62.44.19.28/05.62.96.71.27

✉ portes.ouvertes@orange.fr

1. Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) :

L'association Portes Ouvertes propose des actions CLAS primaires et collèges sur les quartiers Tarbais de Mouysset et Ormeau-Bel-Air.

2. Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ Action éducative Familles (AEF) : ateliers et activités linguistiques et pédagogiques visant le domaine scolaire, pour les familles illettrées d'origine française.
- ♣ Accompagnement des parents dans le milieu scolaire par la mise en place d'un interprétariat



Service Vie Citoyenne Jeunesse - Mairie de Lourdes

Actions parentalité financées par la Prestation de Service CLAS :

Le **Service de Vie Citoyenne et Jeunesse** de la Mairie de Lourdes propose des actions CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) pour les familles lourdaises (primaire, collège et lycée).

Personne contact : Mme LAVIGNE Annabelle

Adresse : 4 rue Admond Michelet,
65100 LOURDES

☎ 05.62.42.89.06

✉ vie.citoyenne.jeunesse@ville-lourdes.fr

www.lourdes.fr



Solidarité avec les Gens du Voyage 65 (SAGV)

La **SAGV** met en œuvre des actions visant à développer et améliorer les conditions d'accueil et d'insertion des gens du voyage. Elle intervient à caractère social auprès de la population résidant sur les terrains de stationnement du département, sur les terrains de passage et sur les terrains familiaux.

La **SAGV** accompagne la population des gens du voyage dans leurs démarches d'insertion, d'alphabétisation, d'accès aux soins, à la scolarisation des enfants et ouverture des droits (prestations sociales, formations et d'emploi).

La **SAGV** est reconnue comme **un Centre Social par la Caf** et perçoit à ce titre, un financement centre social.

Personne contact : Mme PAUL Valérie

Adresse : 17, avenue Joffre, BP 846,
65000 TARBES

☎ 05.62.36.76.44

✉ sagv65@wanadoo.fr

www.sagv65.com

Actions parentalité financées par la Prestation de Service « Actions collectives Familles » complémentaire Centre Social :

- ♣ Actions Parents-Enfants
- ♣ Actions individuelles



Syst'aime

L'association **Syst'Aime** propose un temps d'écoute accessible à toutes les familles quel que soit leur milieu culturel et socio-économique d'origine. Les séances sont proposées sous forme d'entretien systémique et animées par des thérapeutes compétents.

Syst'aime propose également de la formation pour les professionnels (analyse des pratiques) et des rencontres médiatisées.

Personnes contact : Mme DOMEJEAN Nicole / Mme BRUNELET Elisabeth

Adresse : 21, rue du IV septembre,

65000 Tarbes

 06.74.28.20.98

 systaime65@gmail.com

Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ Accueil individuel et soutien psychologique pour les familles
- ♣ Formation des professionnels « Analyse de la pratique »



Tom Pouce

L'association **Tom Pouce** propose un « espace de rencontres » et un service d'enquêtes sociales.

Accueillant responsable : Mme BORDERE Marie-Laure

Adresse : 38, rue Massey,
65000 TARBES

☎ 06.33.71.85.90

✉ association.tompouce@orange.fr

1. Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds « Espace de Rencontres »

L'Espace de rencontres **Tom Pouce** propose un lieu « neutre » permettant de rétablir les liens entre le(s) parent(s) et leur(s) enfant(s) dans le cadre d'un divorce ou d'une séparation conflictuelle.

Il permet à un parent qui ne réside pas habituellement avec son enfant de le rencontrer en assurant la sécurité physique et morale de chacun.

Tom Pouce organise des rencontres pour les parents incarcérés, permettant ainsi de maintenir le lien avec l'enfant dans des conditions plus favorables.

- ♣ Tous les samedis : 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} de 8h30 à 18h30
2^{ème} et 4^{ème} de 8h30 à 14h30
- ♣ Les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ♣ Une demi-journée supplémentaire pendant les vacances scolaires
- ♣ Permanence téléphonique : les mercredis et vendredis de 9h à 16h

2. Actions d'accompagnement à la parentalité financées par les fonds REAAP :

- ♣ Groupe d'échange entre parents visiteur et/ou hébergeant
- ♣ Entretiens d'écoute et de soutien psychologique pour les parents d'adolescents.



Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

L'**UDAF** représente les intérêts des familles du département des Hautes-Pyrénées. Il gère et développe différents services, prestations et actions pour les familles et les personnes accompagnées :

- ♣ Service logement, Groupe d'Entraide Mutuelle,
- ♣ Service mandataire à la protection judiciaire des majeures et délégués aux prestations familiales,
- ♣ Médiation familiale.

Contact : Secrétariat du Service Institution Familiale

Adresse : 12 avenue Bertrand Barère
65000 TARBES

 05.62.44.02.36

 serviceinstitutionfamiliale@udaf65.fr

Service de médiation familiale financé par le dispositif parentalité « Médiation Familiale » :

Le service de médiation familiale proposé par l'UDAF est accessible de façon spontanée ou par voie judiciaire. Un médiateur familial diplômé propose des entretiens individuels aux couples afin d'élaborer un protocole d'accord.



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
des Hautes-
Pyrénées

6 ter place au Bois - 65018 TARBES Cedex 9

0 810 25 65 10

(service 0,06€/min + prix d'appel)

